

Nous vous invitons à une 1/2 journée d'information sur le thème :

Gérer sa forêt dans une zone dotée de réglementation environnementale : c'est possible !

Rendez-vous le **19 Octobre 2017**
à **9 heures** précises à la **Salle du Camping**
St Père sous Vézelay(89450) plan au verso

Ma forêt est concernée par : Natura 2000, Abords de Monument historique, site classé /inscrit du Vézélien, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)...

Comment prendre en compte dans la gestion de ma forêt, ou de ma parcelle forestière, l'ensemble des préconisations induites par ces zones environnementales.



Création route forestière en zones : Natura, site du Vézélien, Abord des monuments historiques, Znieff, Parc Régional du Morvan...



Site du Vézélien

Lors d'une tournée forestière, nous aborderons ce que doit connaître le propriétaire avant de réaliser ses coupes et travaux forestiers :

- ✓ Rappel et contenu de la réglementation en vigueur
- ✓ **Conseils**, outils (établissement de document de gestion...), procédures...
- ✓ **Visite de réalisations** : création de route forestière, marquage et exploitation des coupes et réalisation des travaux
- ✓ **Témoignages** de propriétaire, de gestionnaire forestier, d'exploitant forestier, d'administration (DREAL)

Fin de la réunion vers 13 h 00



Pour ceux qui le souhaitent, **un repas** pourra être pris en commun au restaurant :
« La Dent Creuse » à Vézelay (Tél. 03 86 33 36 33) pour la somme de **17.00 euros TTC**
Sur réservation (voir coupon d'inscription ci-joint).

Pensez à prendre vos bottes et des vêtements adaptés à la météo.

Rendez vous
le Jeudi 19 Octobre 2017 à 9 h
Salle du Camping
St Père sous Vézelay(89)
Le long de la D 36.





Le CRPF devant justifier auprès des financeurs du nombre de participants aux journées de vulgarisation, les inscrits devront **impérativement** signer la feuille de présence pour pouvoir participer à la réunion.

Merci de remplir **un bulletin par personne inscrite*** (participant et accompagnant(s)).

* Le bulletin peut être dupliqué ou recopié sur papier libre.



BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer **avant le 16 octobre 2017**
accompagné du chèque réglant le repas à l'ordre du restaurant

à :

CRPF de Bourgogne-Franche-Comté Antenne de l'Yonne 18 Rue Guynemer 89000 Auxerre

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel

Participera à la journée du 19 octobre 2017 OUI * NON * (* rayer la mention inutile)

et réserve **1 repas** au prix de 17.00 € TTC OUI * NON * (* rayer la mention inutile)

étant entendu que tout repas réservé vous engage auprès du restaurateur :
« La dent Creuse » à Vézelay (Tél. 03 86 33 36 33)

Gérer sa forêt dans une zone dotée de réglementation environnementale : c'est possible !



BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer **avant le 16 octobre 2017**
accompagné du chèque réglant le repas à l'ordre du restaurant

à :

CRPF de Bourgogne-Franche-Comté Antenne de l'Yonne 18 Rue Guynemer 89000 Auxerre

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel

Participera à la journée du 19 octobre 2017 OUI * NON * (* rayer la mention inutile)

et réserve **1 repas** au prix de 17.00 € TTC OUI * NON * (* rayer la mention inutile)

étant entendu que tout repas réservé vous engage auprès du restaurateur :
« La dent Creuse » à Vézelay (Tél. 03 86 33 36 33)

Gérer sa forêt dans une zone dotée de réglementation environnementale : c'est possible !